



Conseil de sécurité

Distr. générale
13 juin 2005
Français
Original: anglais

Ordre du jour provisoire de la 5199^e séance du Conseil de sécurité

Qui se tiendra le lundi 13 juin 2005, à 10 heures

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Tribunal international chargé de juger les personnes accusées de violations graves du droit international humanitaire commises sur le territoire de l'ex-Yougoslavie depuis 1991

Tribunal pénal international chargé de juger les personnes accusées d'actes de génocide et d'autres violations graves du droit international humanitaire commis sur le territoire du Rwanda et les citoyens rwandais accusés de tels actes et d'autres violations commises sur le territoire d'États voisins entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 1994

Lettre datée du 25 mai 2005, adressée au Président du Conseil de sécurité (S/2005/343 et Corr.1) par le Président du Tribunal international chargé de juger les personnes accusées de violations graves du droit international humanitaire commises sur le territoire de l'ex-Yougoslavie depuis 1991

Lettre datée du 23 mai 2005, adressée au Président du Conseil de sécurité (S/2005/336) par le Président du Tribunal pénal international chargé de juger les personnes accusées d'actes de génocide ou d'autres violations graves du droit international humanitaire commis sur le territoire du Rwanda, et les citoyens rwandais accusés de tels actes et violations commises sur le territoire d'États voisins entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 1994.

